Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (2008) **Heft:** 1776

**Artikel:** Crise alimentaire: le malheur des uns, la chance des autres: les

populations ont faim et les spéculateurs étanchent leur soif de profits

Autor: Jaggi, Yvette

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1012461

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

les résultats de l'OMC avant d'agir ne serait qu'une dangereuse perte de temps.

L'argumentation gouvernementale a toute sa

pertinence. Mais il faut du courage pour entamer des négociations en faveur d'une branche économique qui freine des quatre fers. Le Conseil fédéral montre en revanche moins d'audace pour résister à l'industrie pharmaceutique qui se bat contre les importations parallèles.

## Crise alimentaire: le malheur des uns, la chance des autres Les populations ont faim et les spéculateurs étanchent leur soif de profits

Yvette Jaggi (21 avril 2008)

Toujours la même injustice. A chaque pénurie d'une matière première industrielle ou surtout d'un produit de base agricole, on voit d'une part les petits producteurs et surtout les consommateurs finals en proie à l'inflation appauvrissante, et d'autre part les spéculateurs (littéralement: les observateurs) mis au bénéfice de nouvelles techniques financières pour épier et saisir les occasions de gagner à tout coup.

Les prix des matières premières ont constamment augmenté dans la dernière décennie (sauf en 2001); les prix des produits agricoles explosent depuis quelque mois, provoquant une véritable crise alimentaire mondiale, particulièrement douloureuse dans certains pays en développement.

L'approvisionnement de la planète en produits de base comme le blé, le maïs, le riz, le soja ne dépend plus seulement des aléas des récoltes et des livraisons à longue distance. Tout se passe comme si l'insuffisance actuelle de stocks physiques résultait d'un mode de gestion des marchandises et l'encourageait simultanément.

Ce mode, le flux tendu, on le retrouve, moins inadéquat mais aussi risqué, dans le commerce de gros et de détail. Le moins de réserves possible, un assortiment aussi réduit que tolérable, un capital de roulement alimenté par des achats payés après la revente.

Voilà qui renforce l'impression traditionnellement donnée par les marchés mondiaux des matières premières industrielles et des produits de base agricoles (commodities en anglais), qui semblent fonctionner à l'avantage principal des intermédiaires, commerciaux et financiers. Les premiers augmentent leurs marges en répercutant sur leurs clients les hausses de prix, plus vite et plus systématiquement que les réductions. Les seconds ne cessent de diversifier les instruments de financement, qui ne se limitent plus aux traditionnels contrats à terme mais comprennent désormais les doubles options, les produits dérivés, les valeurs indexées, les barrières et autres mécanismes de protection du capital investi.

En ce moment, c'est la ruée sur les investissements dans

l'agriculture mondialisée. Les banques suisses, de l'UBS à la BCV en passant par les banquiers privés, rivalisent de propositions alléchantes, toutes plus ou moins directement inspirées par l'indice RICI de la star actuelle du secteur des commodities, Jim Rogers. Le business n'est pas sans risques, comme l'avoue avec une certaine complaisance Credit Suisse, dont la filiale anglaise propose des titres et certificats en francs suisses sur son Agriculture Index. On lit, imprimé en petits caractères au bas de son prospectus d'émission, cet avertissement peu encourageant: «Ce produit inclut des placements sur des marchés émergents. Les marchés émergents sont situés dans des pays répondant à une ou plusieurs des caractéristiques suivantes: une certaine instabilité politique, une évolution relativement imprévisible des marchés financiers et de la croissance économique, des marchés financiers en développement ou une économie faible. Les placements dans les marchés émergents sont généralement liés à des risques accrus: risques politiques,

économiques ou juridiques, risque de crédit, de change, de liquidité, de règlement, de marché, d'actionnnaire ou de créancier» (Le Temps, 14.4, p. 27). Ce message alarmiste mérite évidemment décodage. Son émetteur se met à couvert, ses destinataires savent à quoi s'en tenir. L'un et l'autre spéculent sur le fait que le véritable risque, celui de la vie et pas de la bourse, est assumé par d'autres.

# L'évasion fiscale plombe le développement des pays pauvres

Elle représente un multiple de l'aide publique, et les banques suisses, notamment, en profitent

Jean-Daniel Delley (16 avril 2008)

Plusieurs organisations helvétiques font signer une pétition pour que soit augmentée à 0,7% du PNB l'aide suisse au développement. Une pression nécessaire quand on sait que cette aide n'est pas épargnée par les mesures d'économies budgétaires. La Suisse, avec 1,68 milliards de \$ (2007) – 0,37% de son PNB –, ne pointe qu'au 12ème rang des 15 pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE.

On peut bien sûr discuter de la pertinence d'un tel critère qui ne tient pas compte de la qualité de l'aide. Mais il est un phénomène plus déterminant

encore qui plombe le développement des pays pauvres: l'évasion fiscale. Les estimations sont certes peu précises, mais l'ordre de grandeur représente un multiple des sommes consacrées à l'aide par les pays riches. Global, le périodique d'alliancesud, la communauté de travail des principales organisations suisses d'aide au développement, cite l'évaluation d'un expert du Réseau international pour la justice fiscale (www.taxjustice.net): un flux annuel d'argent non déclaré entre 1'000 et 1'600 milliards de \$, dont la moitié en provenance des pays en

développement. Une partie non négligeable de ces fonds sont déposés en Suisse, protégée par le secret bancaire, puisque l'évasion fiscale n'est pas considérée chez nous comme un délit de caractère pénal.

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) conduit actuellement une campagne de sensibilisation contre le travail au noir en affichant le slogan «L'argent au noir sent mauvais». L'argent de l'évasion fiscale, qui prive les budgets des pays pauvres des moyens nécessaires à leur développement n'a-t-il pas d'odeur?

# Le bâtiment retrouve la sérénité

Un rappel des enjeux qui ont amené la patronat à revenir au partenariat social

Jean Christophe Schwaab (20 avril 2008)

Sauf retournement de situation, le secteur principal de la construction en aura bientôt fini avec son vide conventionnel. La deuxième médiation entre syndicats et Société suisse des entrepreneurs (SSE) est parvenue à un résultat, qui semble cette fois convenir à Werner Messmer; le président de la SSE a promis de le

défendre devant sa base. Laquelle avait rejeté le résultat précédent, mais il faut dire que le patron des entrepreneurs avait lui-même savonné la planche du compromis.